



Ouagadougou, le 11 MAI 2020

## COMMUNIQUE DU DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS

Dans le but de rapprocher les contribuables des services des impôts et en vue d'une meilleure mobilisation des recettes fiscales au profit du budget de l'Etat et des collectivités territoriales, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) s'est engagé à accompagner la Direction générale des impôts (DGI) par l'opérationnalisation d'une 3<sup>ème</sup> Direction des moyennes entreprises du Centre (DME-CIII).

Cette nouvelle Direction a pour compétence géographique :

- les secteurs 7 à 20 et 34 à 40 de la Commune de Ouagadougou ;
- les communes rurales de Pabré et de Tanghin Dassouri.

Pour ce faire, le Directeur général des impôts a le plaisir d'informer l'ensemble des contribuables relevant des secteurs et localités sus-cités, qui accomplissaient leurs obligations fiscales dans les Directions des moyennes entreprises du Centre I et II, de l'ouverture effective de la Direction des moyennes entreprises du Centre-III (DME- CIII) prévue le vendredi 15 mai 2020.

Par conséquent, tous les contribuables concernés sont invités à s'adresser désormais à cette nouvelle Direction sise dans un immeuble R+3 sur la route de Kamboinsé au secteur 38 de l'Arrondissement 09 de la Commune de Ouagadougou et pour toute information, à appeler aux numéros téléphoniques indiqués ci-dessous.

**Numéros utiles : 58 87 24 00/58 87 24 01/58 87 24 02/58 87 24 03/58 87 24 04**

La liste des contribuables de la Direction des moyennes entreprises du Centre III (DME-CIII) est disponible sur le site web DGI : [www.impots.gov.bf](http://www.impots.gov.bf).

*La DGI au cœur du développement économique et social du Burkina Faso.*

Le Directeur général des impôts



**Moumouni LOUGUE**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

-----  
Direction Générale des Impôts - 01 BP 119 OUAGADOUGOU 01 Tél : (+226) 25 30 89  
85 :86 :87 - 25 31 60 03/05 - Fax (+226) 25 31 27 70 Site web : [www.impots.gov.bf](http://www.impots.gov.bf)